

Harmonisation du trafic des paiements en Suisse

La nouvelle QR-facture en bref



www.bcn.ch/qrfacture

Nouvelle QR-facture

L'introduction de la QR-facture constituera la phase finale et la plus visible de l'harmonisation des paiements. Les sept variantes actuelles de bulletins de versement disparaîtront au profit d'une facture avec code QR.

Ce qui change

- La QR-facture remplace tous les bulletins de versement actuels, et peut être libellée en CHF et en EUR.
- Toutes les informations nécessaires pour le paiement sont contenues dans le code QR. Elles sont également rédigées en toutes lettres dans la section paiement et sont ainsi lisibles sans aide technique.

Les avantages pour vous

Pour tous:

- Standard unique pour toute la Suisse et tous les paiements.

Pour l'émetteur de facture:

- La QR-facture peut être créée en recourant à une imprimante standard. La section paiement se présente uniquement en noir et blanc.
- Les prescriptions de présentation de la section paiement sont simplifiées et limitées au strict nécessaire.
- La QR-facture peut contenir des informations supplémentaires, par ex. l'identification de l'entreprise ou un numéro de facture pour le destinataire de la facture, permettant un rapprochement automatique avec sa comptabilité.
- Le code QR peut être apposé sur différents supports de communication (p.ex. affiches ou flyers pour des dons).

Pour le payeur:

- La section paiement de la QR-facture est en noir et blanc offrant ainsi un meilleur contraste et une meilleure lisibilité.
- La QR-facture permet de saisir en une fois toutes les informations de paiement – via smartphone (Mobile Banking) ou lecteur optique (e-banking). La saisie manuelle ou le complément de données après coup n'est plus nécessaire.
- La QR-facture est disponible pour des méthodes alternatives telles que TWINT ou l'e-facture si l'émetteur de factures les propose.
- Le paiement au guichet postal ou de la banque est toujours possible.

Calendrier

- **A partir du 30 juin 2020**, la nouvelle QR-facture est introduite dans toute la Suisse.
- Les bulletins de versement courants cohabiteront temporairement avec la nouvelle QR-facture puis seront retirés progressivement de la circulation. Les plateformes e-banking et mobile banking seront adaptées au nouveau bulletin.

Les mesures à prendre pour les entreprises

La nouvelle QR-facture sera mise en circulation le 30 juin 2020. Avant cette échéance, vous pouvez déjà anticiper certaines mesures :

- Planifiez et réalisez au plus vite la mise à jour de vos logiciels de comptabilité et/ou de facturation.
- Si vous utilisez un appareil pour la lecture des bulletins (p.ex. lecteur optique), vérifiez qu'il est capable de lire des codes QR. A défaut, planifiez l'acquisition d'un appareil de remplacement (p.ex. smartphone).
- Si vous devez renouveler votre stock de bulletins courants, commandez des quantités appropriées en prévision du changement.
- Communiquez dès aujourd'hui systématiquement votre IBAN lors de vos paiements et dans vos différents documents (factures, lettres-type, ordres permanents, etc.).

Exemple fictif d'un bulletin avec code QR et référence de paiement

Récapitulé

Compte / Payable à

CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne

Référence

21 00000 00003 13947 14300 09017

Payable par

Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgasse 28
9400 Rorschach

Monnaie	Montant
CHF	1 949.75

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à

CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne

Référence

21 00000 00003 13947 14300 09017

Informations supplémentaires

Ordre du 15 juin 2020
//S1/10/10201409/11/200701/20/140.000-
53/30/102673831/31/200615/32/7.7/33/7.7:139.40/40/0:30

Payable par

Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgasse 28
9400 Rorschach

Monnaie	Montant
CHF	1 949.75

Nom AV1: UV.UltraPay005;12345
Nom AV2: XY.XYService;54321

Calendrier de migration

QR-facture		2019	2020		2021	
		2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.
				30.06.2020 ■ Mise en circulation de la QR-facture		
Clients	Emetteurs	MIGRATION Configuration des logiciels de facturation, évent. adaptations des processus				
	Destinataires	Adaptation des logiciels de comptabilité et paiement				
BCN				Ouverture aux test pour les clients (émetteurs et destinataires)		
				PHASE TRANSITOIRE Cohabitation entre QR-facture et anciens bulletins		

Etat au 30 septembre 2019. Le calendrier est sujet à modification.
 Consultez notre site www.bcn.ch/qrfacture pour obtenir les dernières informations.

30.03.2020
 Ouverture aux tests

Pour toute information complémentaire

Nos spécialistes se tiennent à votre disposition
 pour répondre à toutes vos questions.

www.bcn.ch/qrfacture

0800 820 620 (rubrique « Trafic des paiements », appel gratuit)
paiements@bcn.ch



Banque Cantonale Neuchâteloise
 Place Pury 4
 CH-2001 Neuchâtel

info@bcn.ch
www.bcn.ch